



APPEL DE CANDIDATURES

À NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LE 1^{er} MARS

Veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer par la poste avec le reste de votre dossier.

Le dossier doit inclure* :

- Ce formulaire d'inscription dûment rempli.
- Les frais d'inscription de 20 \$ (non remboursables).
- Votre curriculum vitae artistique (maximum 2 pages).
- Une courte présentation de votre démarche artistique (maximum 50 mots).
- 5 à 10 photographies en format papier des créations que vous proposez. (Les versions numériques par courriel/internet et les supports CD/DVD ne sont pas acceptés.)

NOM / PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. : résidence : _____ cell : _____ travail : _____

COURRIEL : _____

SITE WEB : _____

DISCIPLINE : _____

SVP. COCHEZ À L'ENDROIT APPROPRIÉ.

Si je suis accepté comme exposant, j'autorise ou je n'autorise pas l'Association des Métiers d'Art de Boucherville à utiliser mes photos pour toute forme de publicité.

Signature : _____ Date : _____

Envoyez le tout à :

Association des Métiers d'Art de Boucherville
119 rue Marie-Briau
Boucherville, Qc J4B 4C2

** Si vous voulez que vos documents vous soient retournés, SVP inclure une enveloppe suffisamment préaffranchie.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Critères de sélection :

- Créativité
- Originalité
- Qualité de la production artisanale
- Réalisation/ finition (côté technique)
- Présentation générale

Exclusions :

- Artistes-peintres, chandelles, enfilage de bijoux, ensemble à monter (kit), moulage commercial, montage/collage, photographie, scrapbooking, produits alimentaires, produits corporels, œuvres réalisées par d'autres artisans.

Sélection :

Chaque année, la sélection des artisans pour le salon se fait au cours du mois de **mars**. Suite à l'étude des dossiers reçus, le conseil d'administration contacte chaque artisan pour l'informer si sa candidature est retenue pour la seconde étape d'évaluation. Si oui, l'artisan est invité à présenter ses œuvres à un comité de sélection, lors d'une soirée qui se tient vers la fin mars.

L'artisan s'engage à n'exposer au Salon que les types d'œuvres présentées et autorisées par le comité de sélection.

Le nombre d'exposants dans une même discipline est un critère qui peut limiter les choix dans la sélection finale pour l'année en cours. À dossiers égaux, la priorité est accordée aux artisans de Boucherville.

Il est à noter que la décision du comité de sélection est finale et sans appel.

Quelques informations additionnelles :

Frais annuels pour les membres : 15 \$

Coût des kiosques :
- petit (6 x 10 pieds) : 160 \$
- grand (6 x 15 pieds) : 215 \$
- loft 125 \$ (table de 6 pieds seulement, dans la verrière, certaines conditions s'appliquent, dont l'obligation de tout ranger le soir et replacer le matin)

Plus de détails seront transmis aux candidatures retenues, une fois la sélection complétée.

Pour toutes questions, veuillez contacter :

Mme Isabell Ross, vice-présidente

Tél. 514-813-9971

Ou le secrétariat par courriel : metiersdartboucherville@gmail.com